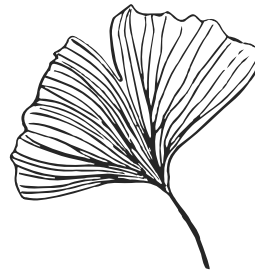


Comité syndical

Séance du 14 septembre 2020



Comité syndical du 14 septembre 2020

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 10 février 2020 (*rapport 2020-09-01*)
2. Election du Président
3. Détermination de la composition du Bureau (*rapport 2020-09-02*)
4. Election des Vice-Présidents
5. Election des autres Membres du Bureau
6. Adoption du règlement intérieur du Comité Syndical (*rapport 2020-09-03*)
7. Délégations au Président (*rapport 2020-09-04*)
8. Délégation des avis (*rapport 2020-09-05*)
9. Délégation au Bureau de l'autorisation de saisine de la CDAC (*rapport 2020-09-06*)
10. Désignation des représentants du syndicat à la Fédération nationale des SCoT (*rapport 2020-09-07*)
11. Désignation des représentants du syndicat au CEPRI (*rapport 2020-09-08*)
12. Détermination du taux des indemnités de fonction (*rapport 2020-09-09*)
13. Accord pour le renouvellement de la convention de prestations intégrées pour l'utilisation des outils de dématérialisation SPL-XDEMAT (*rapport 2020-09-10*)
14. Lecture de la Charte de l' élu local
15. Information sur le SCoT des Territoires de l'Aube et les missions du syndicat
16. Retour sur les derniers avis émis sur les documents d'urbanisme
17. Questions diverses



Ouverture de la séance

Jean-Pierre ABEL, Président

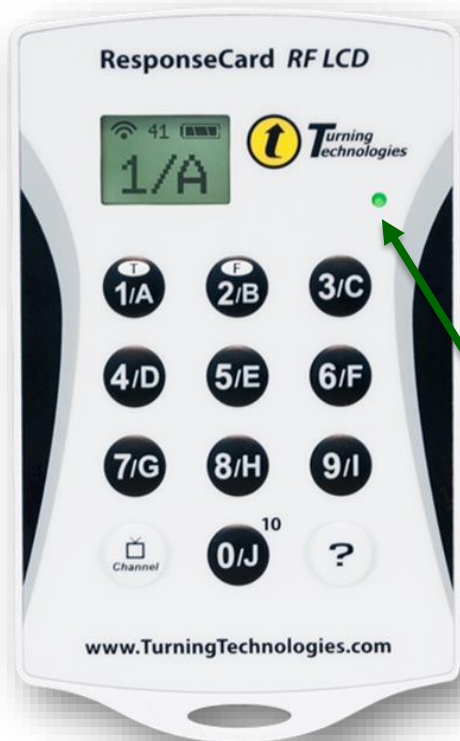
1. Approbation du compte-rendu de la séance du 10 février 2020

Rapport 2020-09-01
Rapporteur : Jean-Pierre ABEL



Elections

Michelle MALARMEY, doyenne d'âge



Pour chaque résolution vous devez appuyer sur :

- A = Pour
- B = Contre
- C = Blanc
- D = Abstention

Seul votre dernier vote sera pris en compte,
Une lumière verte s'allume quand votre vote est reçu.

Procédure :

Les modalités de vote sont-elles claires ?

Réponses		
	Pourcentage	Compte
Pour	94,83%	55
Contre	0,00%	0
Blanc	0,00%	0
Abstention	5,17%	3
Totaux	100%	58

2. Election du Président

Candidature :

Monsieur Jean-Pierre ABEL

CA Troyes Champagne Métropole, Maire de Les Noës-près-Troyes

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Pour	96,55%	56
Contre	0,00%	0
Blanc	1,72%	1
Abstention	1,72%	1
Totaux	100%	58

3. Détermination de la composition du Bureau

Rapport 2020-09-02
Rapporteur : Jean-Pierre ABEL

Détermination de la composition du Bureau

Il est proposé au Comité syndical de déterminer la composition du Bureau du syndicat DEPART comme suit : **16 personnes** soit :

- 1 Président,
- 4 Vice-Présidents,
- 11 membres.

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Pour	100,00%	58
Contre	0,00%	0
Blanc	0,00%	0
Abstention	0,00%	0
Totaux	100%	58

4. Election des Vice-Présidents

Candidatures :

1^e VP : Madame Claude HOMEHR

CA Troyes Champagne Métropole, Maire-adjointe de Creney-près-Troyes

2^e VP : Monsieur Olivier JACQUINET

CC Forêts, Lacs, Terres en Champagne, Maire de Mesnil-Sellières

3^e VP : Madame Solange GAUDY

CC Arcis Mailly Ramerupt, Maire de Le Chêne

4^e VP : Monsieur Roger BATAILLE

CC Chaourçois et Val d'Armance, Maire d'Ervy-le-Châtel

Candidature :

1^e VP : Madame Claude HOMEHR

CA Troyes Champagne Métropole, Maire-adjointe de Creney-près-Troyes

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Pour	94,83%	55
Contre	1,72%	1
Blanc	1,72%	1
Abstention	1,72%	1
Totaux	100%	58

Candidature :

2^e VP : Monsieur Olivier JACQUINET

CC Forêts, Lacs, Terres en Champagne, Maire de Mesnil-Sellières

Réponses		
	Pourcentage	Compte
Pour	82,76%	48
Contre	8,62%	5
Blanc	0,00%	0
Abstention	8,62%	5
Totaux	100%	58

Candidature :

3^e VP : Madame Solange GAUDY

CC Arcis Mailly Ramerupt, Maire de Le Chêne

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Pour	86,21%	50
Contre	5,17%	3
Blanc	1,72%	1
Abstention	6,90%	4
Totaux	100%	58

Candidature :

4^e VP : Monsieur Roger BATAILLE

CC Chaourçois et Val d'Armance, Maire d'Ervy-le-Châtel

Réponses		
	Pourcentage	Compte
Pour	86,21%	50
Contre	5,17%	3
Blanc	1,72%	1
Abstention	6,90%	4
Totaux	100%	58

5. Election des autres Membres du Bureau

Candidatures :

Monsieur Christian BLASSON, CA Troyes Champagne Métropole, Maire de Saint-Léger-près-Troyes

Monsieur Christian BRANLE, CA Troyes Champagne Métropole, Maire de Lusigny-sur-Barse

Madame Jannick DERA EVE, CC Pays d'Othe, Maire de Rigny-le-Ferron

Monsieur Olivier DUQUESNOY, CA Troyes Champagne Métropole, Maire de Saint-Pouange

Monsieur Philippe FAIVRE, CA Troyes Champagne Métropole, Maire-adjoint de Buchères

Monsieur Lionel HUARD, CC Vendeuvre-Soulaines, Maire de Morvilliers

Monsieur Gilles JACQUARD, CC Lacs de Champagne, Maire de Molins-sur-Aube

Monsieur Pierre-Frédéric MAITRE, CC Région de Bar-sur-Aube, Maire-adjoint de Bar-sur-Aube

Monsieur Denis POTTIER, CA Troyes Champagne Métropole, Maire de Sainte-Maure

Madame Marion QUARTIER, CC Barséquanais en Champagne, Maire de Marolles-les-Bailly

Madame Christine THOMAS, CA Troyes Champagne Métropole, Maire-adjointe de Troyes

Candidature :

Monsieur Christian BLASSON

CA Troyes Champagne Métropole, Maire de Saint-Léger-près-Troyes

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Pour	86,21%	50
Contre	8,62%	5
Blanc	0,00%	0
Abstention	5,17%	3
Totaux	100%	58

Candidature :

Monsieur Christian BRANLE

CA Troyes Champagne Métropole, Maire de Lusigny-sur-Barse

Réponses		
	Pourcentage	Compte
Pour	86,21%	50
Contre	8,62%	5
Blanc	0,00%	0
Abstention	5,17%	3
Totaux	100%	58

Candidature :

Madame Jannick DERA EVE

CC Pays d'Othe, Maire de Rigny-le-Ferron

Réponses		
	Pourcentage	Compte
Pour	91,38%	53
Contre	3,45%	2
Blanc	1,72%	1
Abstention	3,45%	2
Totaux	100%	58

Election des autres Membres du Bureau

Candidature :

Monsieur Olivier DUQUESNOY

CA Troyes Champagne Métropole, Maire de Saint-Pouange

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Pour	84,48%	49
Contre	8,62%	5
Blanc	3,45%	2
Abstention	3,45%	2
Totaux	100%	58

Candidature :

Monsieur Philippe FAIVRE

CA Troyes Champagne Métropole, Maire-adjoint de Buchères

Réponses		
	Pourcentage	Compte
Pour	77,59%	45
Contre	13,79%	8
Blanc	1,72%	1
Abstention	6,90%	4
Totaux	100%	58

Election des autres Membres du Bureau

Candidature :

Monsieur Lionel HUARD

CC Vendeuvre-Soulaines, Maire de Morvilliers

	Pourcentage	Compte
Pour	87,93%	51
Contre	3,45%	2
Blanc	0,00%	0
Abstention	8,62%	5
Totaux	100%	58

Election des autres Membres du Bureau

Candidature :

Monsieur Gilles JACQUARD

CC Lacs de Champagne, Maire de Molins-sur-Aube

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Pour	86,21%	50
Contre	10,34%	6
Blanc	0,00%	0
Abstention	3,45%	2
Totaux	100%	58

Candidature :

Monsieur Pierre-Frédéric MAITRE

CC Région de Bar-sur-Aube, Maire-adjoint de Bar-sur-Aube

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Pour	91,38%	53
Contre	8,62%	5
Blanc	0,00%	0
Abstention	0,00%	0
Totaux	100%	58

Candidature :

Monsieur Denis POTTIER

CA Troyes Champagne Métropole, Maire de Sainte-Maure

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Pour	87,93%	51
Contre	5,17%	3
Blanc	1,72%	1
Abstention	5,17%	3
Totaux	100%	58

Candidature :

Madame Marion QUARTIER

CC Barséquanais en Champagne, Maire de Marolles-les-Bailly

Réponses		
	Pourcentage	Compte
Pour	94,83%	55
Contre	3,45%	2
Blanc	0,00%	0
Abstention	1,72%	1
Totaux	100%	58

Candidature :

Madame Christine THOMAS

CA Troyes Champagne Métropole, Maire-adjointe de Troyes

Réponses		
	Pourcentage	Compte
Pour	74,14%	43
Contre	13,79%	8
Blanc	5,17%	3
Abstention	6,90%	4
Totaux	100%	58

6. Adoption du règlement intérieur du Comité syndical

Rapport 2020-09-03
Rapporteur : Claude HOMEHR

Adoption du règlement intérieur du Comité syndical

Il est proposé au Comité syndical :
d'adopter le règlement intérieur tel qu'il est annexé.

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Pour	98,28%	57
Contre	0,00%	0
Blanc	0,00%	0
Abstention	1,72%	1
Totaux	100%	58

7. Délégations au Président

Rapport 2020-09-04
Rapporteur : Olivier JACQUINET

Il est proposé au Comité syndical :
de déléguer au Président, pour la durée de son mandat, l'ensemble des délégations énoncées

Réponses		
	Pourcentage	Compte
Pour	96,55%	56
Contre	0,00%	0
Blanc	0,00%	0
Abstention	3,45%	2
Totaux	100%	58

8. Délégation des avis

Rapport 2020-09-05
Rapporteur : Solange GAUDY

Il est proposé au Comité syndical :

- **de déléguer** l'expression des avis ou accords au Président après examen des dossiers en Bureau, ou, en cas d'empêchement du Président, au 1^{er} Vice-Président,
- **de rendre compte** des avis ou accords émis au Comité syndical lors de ses séances.

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Pour	98,28%	57
Contre	0,00%	0
Blanc	0,00%	0
Abstention	1,72%	1
Totaux	100%	58

9. Délégation au Bureau de l'autorisation de saisine de la CDAC

Rapport 2020-09-06
Rapporteur : Roger BATAILLE

Délégation au Bureau de l'autorisation de saisine de la CDAC

Il est proposé au Comité syndical :

- **de donner délégation au Bureau syndical** pour autoriser le cas échéant le Président à saisir la Commission Départementale d'Aménagement Commercial pour les projets commerciaux dont la surface de vente est comprise entre 300 et 1000 mètres carrés dans les communes de moins de 20 000 habitants,
- **de charger le Président de l'ensemble des formalités** afférentes à la présente délibération.

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Pour	100,00%	58
Contre	0,00%	0
Blanc	0,00%	0
Abstention	0,00%	0
Totaux	100%	58

10. Désignation des représentants à la Fédération nationale des SCoT

Rapport 2020-09-07
Rapporteur : Claude HOMEHR

Désignation des représentants à la Fédération nationale des SCoT

Il est proposé au Comité syndical :

- **de désigner** pour représentants du syndicat DEPART à la Fédération nationale des SCoT : le Président ou, en cas d'empêchement, le 1^{er} Vice-Président,
- **de rendre compte** des activités de la Fédération nationale des SCoT au Comité syndical lors de ses séances.

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Pour	100,00%	58
Contre	0,00%	0
Blanc	0,00%	0
Abstention	0,00%	0
Totaux	100%	58

11. Désignation des représentants au CEPRJ

Rapport 2020-09-08
Rapporteur : Olivier JACQUINET

Désignation des représentants au CEPRI

Il est proposé au Comité syndical :

- **de désigner** pour représentants du syndicat DEPART au CEPRI : le Président en tant que membre titulaire, et le 1^{er} Vice-Président en tant que membre suppléant,
- **de rendre compte** des activités du CEPRI au Comité syndical lors de ses séances.

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Pour	100,00%	58
Contre	0,00%	0
Blanc	0,00%	0
Abstention	0,00%	0
Totaux	100%	58

12. Détermination du taux des indemnités de fonction

Rapport 2020-09-09
Rapporteur : Jean-Pierre ABEL

Détermination du taux des indemnités de fonction

Il est proposé au Comité syndical :

- **d'accepter** que l'indemnité du Président soit fixée au taux maximum de l'indice brut terminal en vigueur de la fonction publique,
- **d'accepter** que l'indemnité du 1^{er} Vice-Président soit fixée au taux maximum de l'indice brut terminal en vigueur de la fonction publique,
- **de préciser** que ces indemnités subiront automatiquement et immédiatement les majorations correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Pour	91,38%	53
Contre	1,72%	1
Blanc	0,00%	0
Abstention	6,90%	4
Totaux	100%	58

*13. Accord pour le renouvellement
de la convention de prestations intégrées
pour l'utilisation des outils de dématérialisation
SPL-XDEMAT*

Rapport 2020-09-10
Rapporteur : Jean-Pierre ABEL

Accord pour le renouvellement de la convention SPL-XDEMAT

Il est proposé au Comité syndical :

- **d'approuver** le renouvellement à compter du 31 décembre 2020, pour 5 années (soit jusqu'au 31 décembre 2025), de la convention de prestations intégrées entre la Collectivité et la société SPL-XDEMAT, afin de continuer à bénéficier des outils de dématérialisation mis par la société à la disposition de ses actionnaires,
- **d'autoriser** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention correspondante dont le projet figure en annexe.

	Réponses	
	Pourcentage	Compte
Pour	100,00%	58
Contre	0,00%	0
Blanc	0,00%	0
Abstention	0,00%	0
Totaux	100%	58

14. Lecture de la Charte de l'élu local

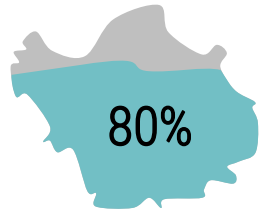
Jean-Pierre ABEL, Président

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

15. Information sur le SCoT des Territoires de l'Aube et les missions du syndicat

Le SCoT des Territoires de l'Aube

- 9 EPCI
- 352 communes
- 255 958 habitants



de la superficie du
département



de la population du
département

**Approuvé
le 10 février 2020**

Les Territoires de l'Aube ...

1

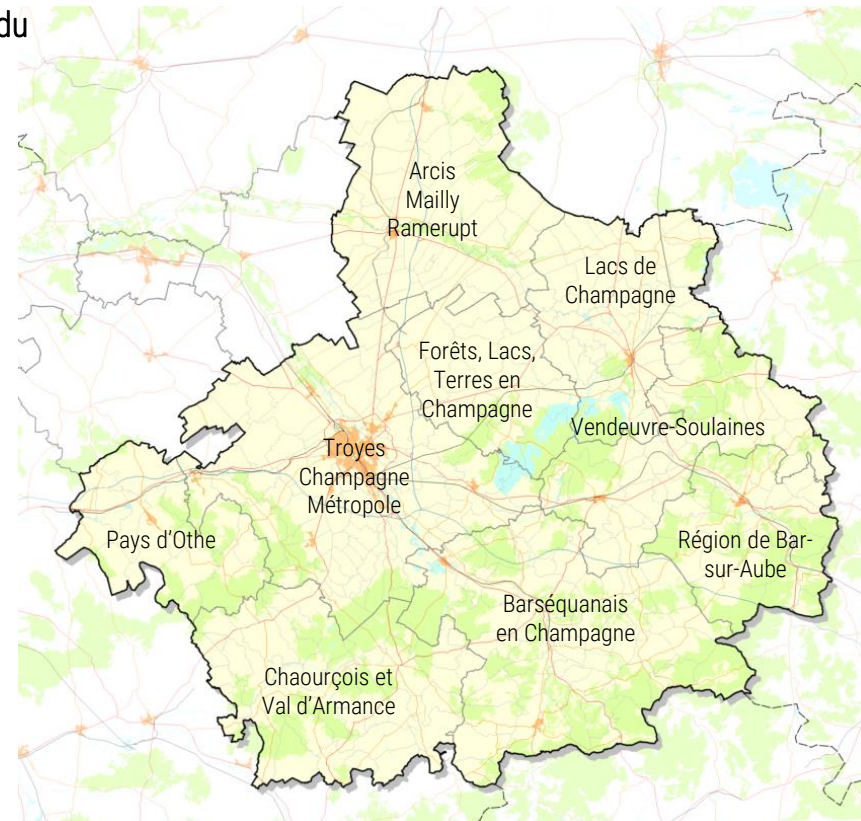
*Des territoires qui jouent la
complémentarité urbain / périurbain / rural*

2

*Des territoires qui s'appuient sur leurs
identités et leurs spécificités*

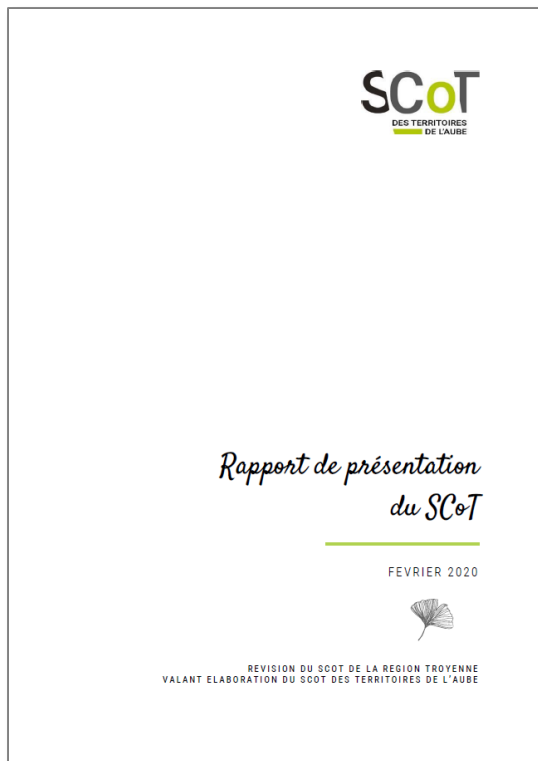
3

*Des territoires qui organisent ensemble
leur développement*



Le SCoT des Territoires de l'Aube

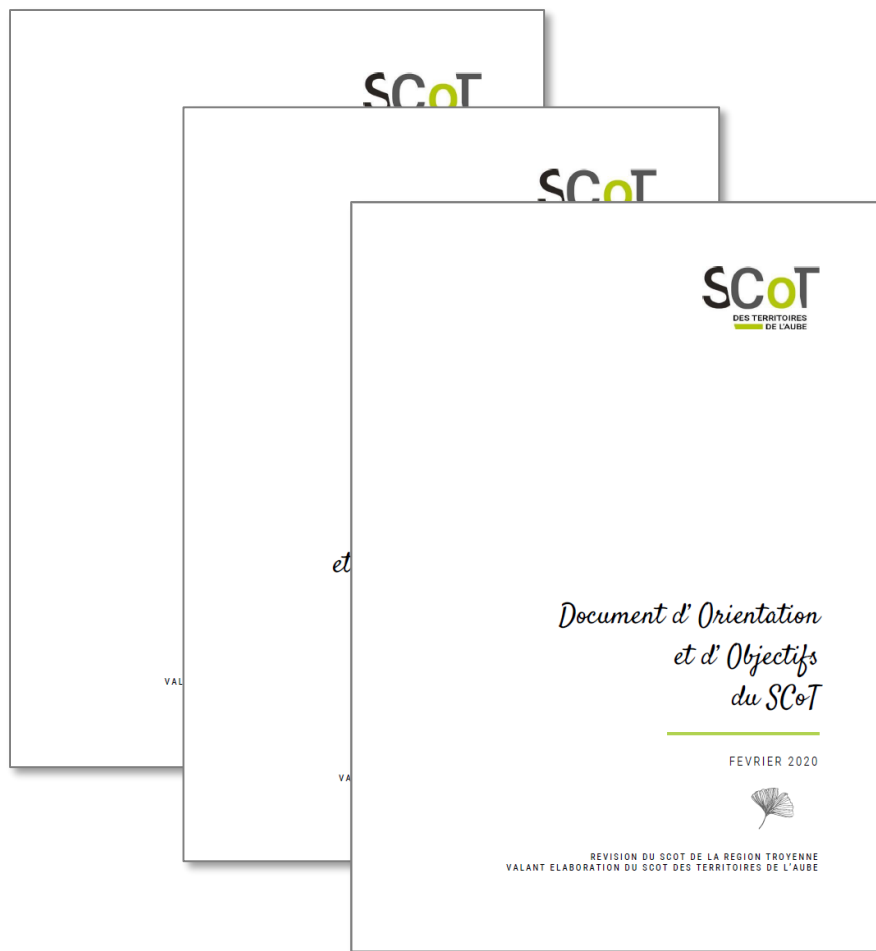
*Le document pour
comprendre la
génèse du SCoT*



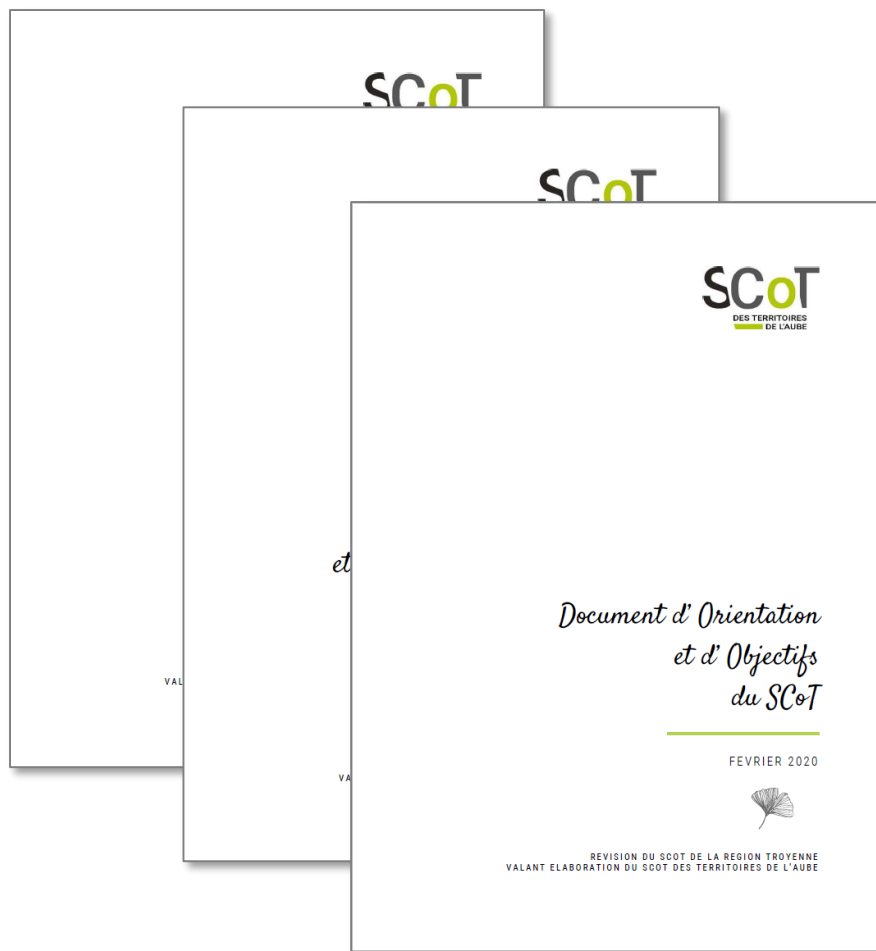
1. Le diagnostic territorial (et l'Etat Initial de l'Environnement)
2. Le diagnostic de vulnérabilité
3. L'analyse de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers
4. L'explication des choix retenus pour établir le PADD et le DOO
5. L'articulation avec les documents supérieurs
6. L'évaluation environnementale



*L'expression
politique du projet
de territoire*



En annexe : le Guide
Architectural et
Paysager du Parc



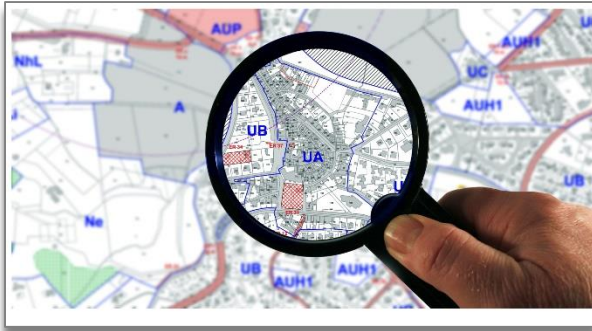
Les missions du syndicat



- Le SCoT des Territoires de l'Aube (élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation)
- Le suivi des documents d'urbanisme et la veille à la compatibilité
- L'assistance et l'accompagnement des collectivités en matière d'aménagement et d'urbanisme
- La participation aux démarches et réflexions en matière d'aménagement
- La gestion administrative du syndicat
- La gestion des données statistiques et infographiques
- L'animation du syndicat

16. Retour sur les derniers avis émis sur les documents d'urbanisme

Retour sur les derniers avis émis sur les documents d'urbanisme



- Projet de PLU de la commune de Payns (révision n°2)
- Projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise

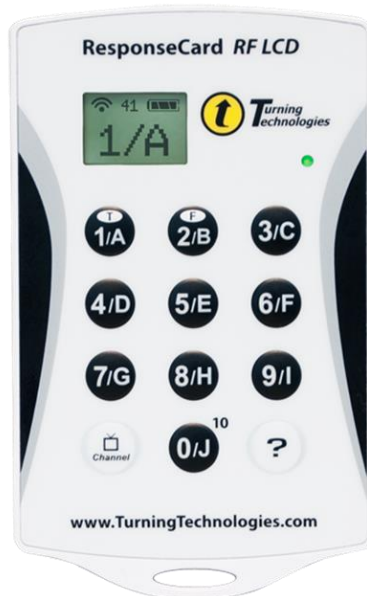
L'info en ligne
www.syndicatdepart.fr



claudie.leitz@syndicatdepart.fr
aurore.chaussepied@syndicatdepart.fr
guillaume.patris@syndicatdepart.fr

03 25 71 88 98
03 25 71 88 93
03 25 71 89 00

Merci de restituer le boitier



Pensez à restituer le
boîtier de vote
avant votre départ